

Le Port, le 5 avril 2022

Bureau Communautaire du 4 avril 2022

Des co-maîtrises d'ouvrage signées pour la réalisation de travaux en bonne intelligence

Sous la présidence d'Emmanuel Séraphin, les élus du Bureau Communautaire du TCO, par souci d'optimisation, de préservation des revêtements et de limitation des nuisances de chantier pour les usagers et les riverains, ont voté les co-maîtrises d'ouvrage entre le TCO et la Région Réunion pour des travaux à effectuer sur la RN1E et entre le TCO et la commune de Le Port. Ils ont également acté la participation de la communauté d'agglomération à l'organisation par l'Ecole d'Architecture de La Réunion, d'un colloque international sur la recherche en pratiques architecturales, urbanistiques et paysagères dans les espaces tropicaux.



MUTUALISATION DES TRAVAUX

Dans le cadre des aménagements de voirie menés par les collectivités territoriales compétentes, le TCO est sollicité sur les besoins identifiés sur chaque périmètre d'intervention afin de mutualiser les travaux. Cette répartition des maîtrises d'ouvrages amène la communauté d'agglomération à travailler avec les collectivités territoriales, à la faveur de co-maîtrises d'ouvrage dont le portage est étudié en fonction des coûts d'investissement de chacune des parties.

Ainsi, des travaux de modernisation d'une portion de la RN1E sont menés par La Région Réunion, sur une portion sur laquelle le TCO doit procéder de son côté à des travaux de mise en œuvre de la canalisation AEP, recensés dans le cadre du Schéma Directeur D'Alimentation en Eau Potable de la ville de Le Port.

Les élus communautaires ont voté la mise en place d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage unique entre le TCO et la Région, qui permettra de réduire le coût des travaux.

L'autre co-maîtrise d'ouvrage approuvée, concerne les travaux sur les réseaux humides dans le cadre d'opérations d'infrastructures portées par la commune de Le Port. Par souci d'optimisation, de préservation des revêtements et de limitation des nuisances de chantier pour les usagers et les riverains, les travaux seront réalisés par la commune. Le TCO prendra en charge les dépenses des travaux effectués sur les réseaux humides.

AMÉNAGEMENT | INNOVATION

Dans le cadre de son projet Ecocité et notamment du futur Pôle d'Aménagement et de Construction Durable, le TCO a validé sa participation à la deuxième édition du colloque international sur la recherche en aménagement durable et architecture tropicale, organisé par l'Ecole d'Architecture de La Réunion, qui se tiendra au Port du 9 au 12 novembre 2022.

Intitulé « Réduire l'impact du changement climatique dans les espaces tropicaux : pratiques architecturales, urbanistiques et paysagères innovantes et anticipatrices », ce colloque réunira des experts et professionnels pluridisciplinaires autour des questions d'architecture, d'urbanisme, de paysages, d'environnements tropicaux, des sciences de l'habitat et des enjeux sociétaux dans les espaces tropicaux. Il doit ainsi procéder à un état des lieux partagé des savoirs et connaissances sur ces sujets.



Espace presse : www.tco.re/espace-presse



Contacts presse : Hélène Cheynet 0692 23 59 89 • Gaëlle Arive 0692 33 20 00



communication@tco.re